



RUGBY CLUB ANNEMASSE

SAISON 2023/2024

CATEGORIE	HORAIRES d'entraînements	CONTACT	EQUIPEMENT ... que le joueur doit toujours avoir avec lui...
BABY 2019/2020	Samedi 10h00-11h30 <i>Trêve hivernale prévue au mois de Janvier</i>	Dirigeante : Vita baby.edrannemasse@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> gourde d'eau marquée à son nom tenue de sport en fonction du temps et de la saison (jogging, short, K-Way...) baskets tenue de rechange
U6 2018	Mardi 18h00-19h00 Samedi 10h00-11h30 <i>Trêve hivernale prévue au mois de Janvier</i>	Dirigeante : Vita baby.edrannemasse@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> gourde d'eau marquée à son nom tenue de sport en fonction du temps et de la saison (jogging, short, K-Way...) baskets tenue de rechange Et pour les tournois <ul style="list-style-type: none"> protège-dents OBLIGATOIRE chaussures à crampons
U8 2016/2017	Mardi 18h00-19h30	Dirigeante : Alexandra u8.edrannemasse@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> protège-dents OBLIGATOIRE chaussures à crampons short, chaussettes, T-shirt gourde marquée à son nom veste de pluie (type K-Way) serviette et gel douche tenue de rechange
U10 2014/2015	Samedi 9h30-11h30 <i>Les tournois ont lieu le samedi en général</i>	Dirigeante : Céline u10.edrannemasse@gmail.com	Et par temps froid <ul style="list-style-type: none"> sous-short survêtement et vêtements chauds pour le haut
U12 2012/2013		Dirigeante : Emilie u12.edrannemasse@gmail.com	
* La douche est OBLIGATOIRE après chaque entraînement et tournoi. * Chaque parent est tenu d'accompagner et de récupérer son enfant dans les locaux du rugby, à l'intérieur du stade et non pas sur le parking ET de se faire connaître auprès de l'équipe encadrante. Il en va de même à la descente du bus. * Pensez à marquer tous les vêtements, les oublis et/ou échanges sont fréquents dans les vestiaires.			

Tarif Licence 2023-2024	
Baby	100 €
U6	210 € <i>dotation incluse</i>
U8	
U10	
U12	

Pour information, le prix des licences permet au club de financer :

- Son encadrement sportif salarié
- La formation de ses éducateurs
- Les frais de la ligue et de la fédération
- L'achat des tenues de matchs...
- L'achat et le renouvellement du matériel pédagogique (ballons, plots, sacs de plaquage, chasubles...)
- Le lavage des maillots
- ...

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% avec le paiement de la licence

Pour accompagner le club dans son développement, vous pouvez faire un don.

Exemple: **pour les U10 avec une licence à 210 €**
 Vous payez **310 €**
 310-210 = 100€ en plus pour le club
 Crédit d'impôt (66%)
 100 X 66% = **66 € de crédit d'impôt**
 (CERFA fournit par le club)
Reste à votre charge :
 34 € + 210 € soit **244 €**

La licence peut être réglée :

- Par virement : IBAN : FR76 3000 3001 0100 0372 6244 704 – BIC : SOGEFRPP (merci d'indiquer le nom du joueur)
- Par chèque : à l'ordre de RUGBY CLUB ANNEMASSE
- Par Carte Bancaire (au club house, voir avec le dirigeant/e)

Une facilité de **paiement en 3 fois** est accordée pour le paiement par **chèque uniquement**, encaissés à fin septembre/novembre/janvier.

A noter :
 Nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription d'un jeune pour les motifs suivants : le non-respect des consignes, un comportement non acceptable, un dossier d'inscription incomplet au 31 octobre 2023 (y compris le règlement)

POSSIBILITE de REDUCTION

Rabais famille : Le club accorde une réduction de 20€ par jeune mineur à partir du 2^{ème} enfant/jeune inscrit au club.

Pass'Région / Pass'Sport / Atout-Jeune : Les informations pour obtenir ces réductions se trouvent en suivant les liens :

Pass Région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Pass'Sport : <https://pass.sports.gouv.fr/>

Atout-Jeune : <https://www.annemasse.fr/demarches/particulier/extra-scolaire/aides-financieres/atout-jeunes>

Le club accepte de déduire la subvention accordée directement sur le prix de la cotisation, sous réserve de la présentation des courriers/cartes/emails/codes nécessaires pour que le club puisse se faire rembourser **avant le 30 octobre 2023**.

Dans le cas contraire, le montant de la licence sera **dû** dans **sa totalité**.

JOUEUR

NOM Baby
PRENOM U6
 U8
 U10
 U12
 Sexe o Masculin o Féminin
 Date de naissance / /
 Nationalité
 Ville et département de naissance
 Adresse

 CP VILLE PAYS

COORDONNEES DES REPRESENTANTS LEGAUX ou PERSONNE DE CONTACT

	Parent 1	Parent 2 ou Contact
Nom		
Prénom		
Lien avec l'enfant		
Adresse		
Tél Fixe		
Tél Mobile		
E-mail		
Profession		
Bénévolat	<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas que mon e-mail soit enregistré sur la mailing-list des potentiels bénévoles du RCA	<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas que mon e-mail soit enregistré sur la mailing-list des potentiels bénévoles du RCA
Partenaires	<input type="checkbox"/> Je connais des entreprises potentiellement partenaires pour le club, vous pouvez me contacter par e-mail ou par téléphone (biffer la mention inutile)	<input type="checkbox"/> Je connais des entreprises potentiellement partenaires pour le club, vous pouvez me contacter par e-mail ou par téléphone (biffer la mention inutile)

DOTATION 2023-2024 – BON DE COMMANDE (sauf baby)

<p>Cette saison chaque joueur sera équipé aux couleurs du club avec un maillot d'entraînement et un sweat à capuche, en plus du short et des chaussettes. L'équipement est compris dans le prix de la licence.</p> <p style="text-align: center;">Veillez indiquer les tailles à commander =></p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p>Maillot d'entraînement</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 ans 8 ans 10 ans 12 ans 14 ans S 	<p>Sweat à capuche</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 ans 8 ans 10 ans 12 ans 14 ans S
--	--	---

NOM du Joueur :

CATEGORIE :



PRENOM du Joueur :

DECHARGE DES MEMBRES DE L'EQUIPE ENCADRANTE DE LA RESPONSABILITE DE L'ENFANT

Je soussigné/e,

Je soussigné/e,

Représentants légaux de l'enfant

avons bien noté que les membres de l'équipe encadrante du Rugby Club Annemasse ne sont en aucun cas responsables de notre enfant

- en dehors de l'enceinte du stade de Rugby d'Annemasse lors des entraînements,
- en dehors des horaires habituels d'entraînements,
- en dehors des matchs.

Fait à

Le

Signature

Signature

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné/e,

Je soussigné/e,

Représentants légaux de l'enfant

- autorisons** la diffusion de photos de notre enfant sur le site du RCA et/ou l'utilisation de son image sur tout autre support utilisé par le club de rugby d'Annemasse.
- n'autorisons pas** la diffusion de photos de notre enfant sur le site du RCA et/ou l'utilisation de son image sur tout autre support utilisé par le club de rugby d'Annemasse.

Fait à

Le

Signature

Signature

AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné/e,

Je soussigné/e,

Représentants légaux de l'enfant

autorisons en cas d'accident, le responsable du Club de Rugby d'Annemasse ou de la section, à prendre les mesures utiles et nécessaires pour :

- tout examen, soin ou intervention chirurgicale,
- demander l'admission en établissement de soin,
- prendre l'enfant à sa sortie, ce uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Contact médecin traitant : NOM :

TELEPHONE :

Date du dernier rappel vaccinal DTPolio :

En cas de non-vaccination ou de retard concernant le tétanos, autorisez-vous les services de secours à pratiquer la vaccination de votre enfant ? o OUI o NON (veuillez barrer la mention inutile)

Fait à

Le

Signature

Signature

IMPLICATIONS DE L'ADHESION AU RUGBY CLUB d'ANNEMASSE

Je soussigné/e,

Je soussigné/e,

Je soussigné/e Mlle/Mr

Certifions avoir pris connaissance que toute adhésion au Rugby Club d'Annemasse implique les obligations suivantes :

1. Aucun joueur ou joueuse ne pourra disputer de rencontre en compétition si le dossier complet n'est pas accompagné de son règlement.
2. Tout joueur licencié est tenu de se présenter avec une tenue correcte et propice à la pratique du rugby, d'être ponctuel, de respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition, de ne tenir aucun propos antisportif ou impoli.
3. Tout joueur licencié doit se comporter de manière irréprochable, tant sur le terrain que dans les tribunes ou dans l'enceinte d'un stade, quand il représente son club. Le club se réserve le droit de retirer la licence d'un joueur pour mauvais comportement.
4. Tout joueur licencié s'engage à participer à tous les entraînements et tournois organisés par sa catégorie, ceci dans le cadre du respect de tous, co-équipiers et éducateurs. Il viendra avec l'équipement approprié et des affaires de rechange.
5. Lors des entraînements et tournois, le joueur licencié est sous la responsabilité de l'éducateur. En aucun cas, les parents ne peuvent intervenir pour donner des consignes à leur enfant. Ceci n'est possible qu'à l'issue d'une séance.
6. Chaque parent est tenu d'accompagner et de récupérer son enfant dans les locaux du rugby à l'intérieur du stade (ET NON PAS SUR LE PARKING) ou à la descente du bus ET de se FAIRE CONNAITRE auprès de l'équipe encadrante.
7. Les parents sont les bienvenus au bord du stade pour encourager leur enfant lors des tournois. Néanmoins, ils doivent rester derrière la main courante ou en retrait pour garder une distance de sécurité pour les joueurs et pour eux-mêmes.
8. Hygiène : Chaque joueur licencié est tenu de passer dans le vestiaire et de se doucher après les entraînements et les tournois.
9. Bus : Lors des tournois, tout joueur licencié doit faire L'ALLER ET LE RETOUR en bus (quand un bus est mis à disposition). Il est interdit de monter dans le bus avec les chaussures à crampons. En cas de mal des transports, il suffit d'en parler avec l'équipe encadrante au départ du bus.
10. Attention ! Seuls les enfants inscrits aux tournois pourront prendre le bus et y participer. Sans réponse au message d'inscription au tournoi, le joueur est considéré comme non-participant. Il ne sera donc pas accepté dans le bus ni sur le terrain.
11. Le club fonctionne majoritairement grâce au bénévolat, et a besoin de la participation et de l'aide de chacun pour vivre et offrir une formation de qualité aux jeunes joueurs, notamment pour les activités suivantes :
 - transport de membres de l'équipe lors de déplacements en tournoi (participation au co-voiturage)
 - préparation de réception, tenue buvette, rangement... lors de tournois ou matchs à domicile
 - manifestations organisées par le RCA (arbre de Noël, carnaval, vide-greniers, matchs juniors et seniors, barbecue...)

Fait à

Le

Signature Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Signature

Signature du joueur licencié

ENGAGEMENT A RESPECTER LES CHARTES

Je soussigné/e,

Je soussigné/e,

Je soussigné/e Mlle/Mr

Reconnaissons avoir pris connaissance des chartes.

Fait à

Le

Signature

Signature

Signature du joueur licencié